

	Délibération du CASDIS (procédure)	Date	Délibération du bureau (tarif)	Date	Note de service	Date	Tarif 2020	Critères d'application
Destruction Hyménoptères	C-2010-08	18/06/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	200 € / 300 € si emploi échelle aérienne	Hors bâtiment public et en absence de danger réel et immédiat pour la population
Assèchement ou épauisement de locaux	C-2010-35-1	06/12/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	Ajout procédure essaim d'abeilles
Dégagement de personnes bloquées dans un ascenseur	C-2010-35-4 C-2016-19	06/12/2010 28/06/2016	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	Gratuit si : plusieurs interventions simultanées en un même lieu ou impact financier important de la fuite ou fuite d'eau non stoppée
Capture ou récupération d'animaux	C-2010-35-2	06/12/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	Facturation au gestionnaire du bien au-delà de la 3ème reprise sur 12 mois
Récupération d'un animal tombé dans une excavation	C-2010-09	18/06/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	En attente de conventionnement avec les principaux ascensoristes Gratuit si animal dangereux pour le public ou représente un bien significatif pour son propriétaire
Objet menaçant de tomber	C-2010-35-3	06/12/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	Gratuit jusqu'à 20 hommes/heures
Ouverture de porte	C-2016-19	28/06/2016	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	Gratuit si trouble à l'ordre public avec risque de chute dans un lieu susceptible d'être occupé par du public
Téléassistance / Télésurveillance / Alarme incendie et autres levées de doute	C-2016-19	28/06/2016	B 2019-20				250 €	Facturation du montant forfaitaire au demandeur si ouverture de porte non motivée
Soutien logistique à un établissement de soins ou assimilés	C-2018-32	18/12/2018	B 2019-20				325 € par intervention	Facturation du montant forfaitaire au demandeur si intervention non motivée
Urgence pré-hospitalière Appui SMUR à la demande du 15								Facturation à l'établissement du montant forfaitaire pour tout relevage de personne ou de transfert de malade/blessé au sein même d'un tel établissement
Service de sécurité	C-2016-19	28/06/2016	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	Jour : 19 € / h / SP Nuit : 38 € / h / SP	Dans l'attente de la signature d'une convention
Prêt de matériels / repêchage de matériel sans urgence	C-2010-35-6	06/12/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	Dimanche et jours fériés : 28,5 € / h / SP Pers. SSSM : coût du personnel x 2,5 Engin inf. 3.5t : 40 € / h / engin Engin sup. 3.5t : 120 € / h / engin Matériel - Remorque : 20 € / h / matériel + Frais de dossier : 4 indemnités officier SPV	
Remplissage de réservoir / déchargement de voies navigables	C-2016-19	28/06/2016	B 2019-20					Facturation de la totalité de la prestation quel que soit le demandeur privé ou public
Réquisition judiciaire ou administrative	C-2018-32	18/12/2018	B 2019-20					
Pollution	C-2010-35-5	06/12/2010	B 2019-20				Prix coûtant + 4 indemnités OSPV pour frais de dossier	Lorsque le pollueur est identifié
Feu de forêts					NIDCOP	Annuelle	Prix fixé par texte supra	Dispositif encadré par des textes supra
Jury SSIAP	C-2011-39	15/12/2011	B 2019-20				SSIAP 1 : 200 € + 20 €/candidat SSIAP 2 : 300 € + 30 €/candidat SSIAP 3 : 350 € + 30 €/candidat	Fonction du niveau de l'examen SSIAP Le forfait est dû si annulation du jury
SDIS extérieurs			B 2019-20				voir délibération B 2018-38	Conventions si obligation légale ou modalités à clarifier
APRR								Texte supra + convention
SMUR								Textes supra + conventions
TSP								Textes supra + conventions
Surveillance de plages								Conventions